

ARRETE N° M5/A/302/MINEDUB DU - 6 FEV 2018
 portant nomination d'un responsable dans les services
 déconcentrés du Ministère de l'Education de Base.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

- Vu la Constitution ;
 Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
 Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu le décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
 Vu le décret n° 2012/268 du 11 Juin 2012 portant organisation du Ministère de l'éducation de Base,

ARRETE :

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé dans les services déconcentrés du Ministère de l'Education de Base :

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU CENTRE
CONSEILLER REGIONAL DE PEDAGOGIE CHARGE DE LA PROMOTION DU BILINGUISME

Conseiller Pédagogique Régional n°2: Monsieur **DJOMO LEKOUA Merline Flore**, épouse **NANTCHOUANG**, Professeur des Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule **584 260-Y**, précédemment en service dans la même Délégation, poste vacant.

Article 2 : l'intéressé aura droit aux avantages de toute nature, prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le - 6 FEV 2018

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
00637	01 FEV 2018
PRIME MINISTER'S OFFICE	



Ministre de l'Education de Base,

Mme YOUSOUF, née ADIDJA ALIM